

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE NAZI BONI

PRESIDENCE

01 BP 1091 Bobo-Dioulasso 01
Tel : (226) 20 97 27 58/ Fax : (226) 20 98
25 77



BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons.

Bobo-Dioulasso, le 11 JUIL 2025

000015
**COMMUNIQUE N°2025- /MESRSI/SG/UNB/P
PORTANT APPEL A CANDIDATURES POUR LE RECRUTEMENT D'ETUDIANTS
EN MASTER DE TECHNIQUES DES METIERS DE L'INFORMATION,
AU TITRE DE L'ANNEE ACADEMIQUE 2025-2026.**

Le Président de l'Université Nazi BONI porte à la connaissance du public qu'il est ouvert, au titre de l'année universitaire 2025-2026, à l'Unité de formation et de recherche en Sciences humaines, lettres arts et médias (UFR SH-LAM), le recrutement d'étudiants pour le master en techniques des métiers de l'information.

La formation est organisée sur deux années universitaires (4 semestres) et se déroule en mode hybride : 75% de distanciel et 25% de présentiel.

1- Conditions d'admission

Peut faire acte de candidature, toute personne remplissant l'une des conditions ci-après :

- être titulaire d'une licence en sciences de l'information et de la communication en lettres et sciences humaines, en sciences économiques ou en sciences juridiques;
- être journaliste ou animateur média, titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme de niveau bac +2 et totaliser, selon le cas, au moins sept (07) ou cinq (05) années d'expérience professionnelle, en vue de la validation des acquis professionnels.

2- Composition du dossier

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- un formulaire de cursus rempli (à télécharger à partir de l'adresse <https://www.campusfaso.bf/formations/candidature>) ;
- un extrait d'acte de naissance ;
- un certificat de nationalité ;
- une copie légalisée d'un document d'identité (carte d'identité, passeport...) ;
- une lettre de motivation (2 pages au plus) ;
- une copie légalisée du diplôme baccalauréat ;
- une copie légalisée du dernier diplôme obtenu ;
- un curriculum vitae détaillé, daté, signé et portant une photo d'identité ;
- un certificat de travail pour les professionnels.

3- Soumission des dossiers de candidature

La soumission des dossiers de candidature se fera sur la plateforme Campusfaso (<https://www.campusfaso.bf/formations/candidature>), du **10 juillet au 15 août 2025 à 23h59**. Les candidats ne disposant pas d'INE devront se connecter au site <https://www.campusfaso.bf> pour en créer, afin de procéder au dépôt de leur dossier.

La validation de la candidature est conditionnée par le paiement des frais d'examen de dossiers qui s'élèvent à quinze mille cinq cents (15 500) FCFA, payables à partir de la plateforme Campusfaso par les moyens de paiement mobile. Tout dossier incomplet sera rejeté.

4- Sélection, publication des résultats et début des cours

La sélection des candidats se fait sur examen de dossiers, suivi d'un entretien conduit sous la responsabilité du comité pédagogique du master, en collaboration avec les structures partenaires.

Les résultats seront publiés à partir du 10 septembre 2025, par notification sur les boîtes e-mail et par affichage.

Le début des cours est prévu pour le mois d'octobre 2025.

NB :

- l'admission définitive est subordonnée au dépôt physique du dossier du candidat sélectionné au secrétariat du directeur de l'UFR SH-LAM.
- l'administration se réserve le droit de déclarer l'appel à candidatures infructueux, au regard du nombre minimal de candidats retenus fixé à quinze (15).

5- Frais d'inscription et de formation

Chaque année, les frais d'inscription et de formation sont établis comme suit :

Nature des frais	Etudiants non-salariés de la zone UEMOA	Etudiants salariés de la zone UEMOA	Etudiants salariés et non-salariés de la zone hors UEMOA
Inscription universitaire	16 500 F CFA	51 500 F CFA	251 500 F CFA
Frais de formation	500 000 F CFA	600 000 F CFA	700 000 F CFA

Les frais d'inscription universitaire sont payables en une tranche sur Campusfaso pour confirmer l'inscription après admission.

Les frais de formation payables en une tranche sur campusfaso, en 2^{ème} année, sont exigées avant la soutenance du mémoire.

NB : Aucun frais n'est remboursable.

Ampliation :

Large diffusion



Pr. Hassan Bismarck NACRO

Chevalier de l'Ordre de l'Étalon
Officier de l'Ordre des Palmes académiques